MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT DE FORMATION AUX NORMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE

DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu la loi n° 2017-005 du 19 juin 2017 portant orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'enseignement au Togo;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système LMD dans l'enseignement supérieur au Togo;

Vu le décret n° 2012-008/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels;

Vu l'arrêté ministériel n° 2019/064/MESR/SG/DES du 03 juin 2019 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation aux Normes et Technologies de l'Informatique de Sokodé;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur Jacob YENBAMOUIN, né le 25/09/2000 en vue de son inscription au parcours Licence;

Vu le procès-verbal en date du du conseil académique attestant que l'interessé a satisfait au contrôle des compétences prévues par le programme de formation;

Le diplôme de Licence professionnelle en Sciences informatiques,

est délivré à Monsieur Jacob YENBAMOUIN au titre de l'année académique 2024-2025

et lui confère le GRADE DE LICENCE PROFESSIONNELLE en SCIENCES INFORMATIQUES,

Spécialité : INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS

Fait à Sokodé, le 12-02-2025

le titulaire 2cm4cm Jacob YENBAMOUIN 2cm1.5cm N $^{\circ}$ JY257814

Le responsable d'établissement 2cm4cm Mohamed Sabirou TEOURI